

Médecines alternatives et soins infirmiers

En 2004, Bulles (n°84), avait déjà consacré un article aux infirmières qui, par leur contact quotidien avec la maladie et la souffrance, sont particulièrement vulnérables aux dérives thérapeutiques et sectaires. Le présent article revient sur la question de la place des soins « alternatifs » dans la formation de ces personnels.

Depuis plusieurs années, les infirmières françaises semblent partagées au sujet des médecines alternatives, beaucoup se posant la question de l'opportunité de les introduire dans la formation professionnelle, initiale ou continue. Les unes y voient en effet un domaine propre à enrichir les soins infirmiers, amoindissant ainsi leur stricte dépendance à la médecine (nombre d'infirmières enseignantes et libérales, entre autres) ; d'autres sont critiques, telle cette infirmière cadre hospitalier s'alarmant, dans les années 90, de voir arriver des jeunes diplômées qui avaient surtout appris à gérer le stress des patients mais ignoraient tout des soins techniques d'urgence. D'autres encore sont opposées, telle cette infirmière enseignante ayant refusé d'enseigner des médecines alternatives comme soins infirmiers.

Le propos de cet article n'est pas d'établir une liste de ces médecines et thérapies, aussi nombreuses que variées, ni de faire une étude qualitative de chacune d'elles pour évaluer leur pertinence dans un cursus professionnel aboutissant à un diplôme d'Etat, mais il est d'ouvrir des pistes de réflexion pour répondre au mieux à la question qu'il est légitime de se poser.

Etat des lieux

Depuis les années d'après guerre, la médecine occidentale a accompli des progrès scientifiques considérables et a ainsi contribué à faire progresser une espérance de vie jusque là jamais atteinte. C'est pourtant dans ce contexte que sont paradoxalement apparues de nouvelles médecines dans le paysage de la santé : non conventionnelles, selon le terme retenu par la Commission européenne et par le ministère de la Santé, elles se disent *médecines alternatives, douces, complémentaires, natu-*

relles, parallèles ou holistiques... Elles ont en commun certaines caractéristiques :

- Elles se développent sur fond de contestation de la médecine officielle dont elles se veulent concurrentes, et prétendent à la reconnaissance. Sont reprochés à la médecine officielle ses échecs (elle ne guérit pas tout), son agressivité, son hégémonie, le fait qu'elle ne traiterait que des symptômes et non les causes des maladies et qu'elle ne s'intéresserait qu'aux organes en négligeant la totalité de la personne.
- Elles se désignent sous divers néologismes aux apparences savantes, certains à consonance orientale et/ou fabriqués à partir d'emprunts à la science médicale dont la terminologie est depuis toujours issue du grec : les désinences telles que *thérapie, logie, pathie...*, servent ainsi à spécifier un pouvoir soignant et guérisseur. On peut tout inventer en fabriquant des mots de cette façon...mais ce n'est pas la preuve d'une validation scientifique.
- Les modes opératoires des *médecines alternatives* sont nés de certaines idées qui passeraient pour *géniales*, parfois même de *révélations*. Censées, pour certaines au moins, tout guérir même les maladies les plus graves, on pourrait en faire un inventaire à la Prévert tant leurs pratiques de soins sont diverses et variées : médicaments miracles, régimes alimentaires inhabituels, pratiques proches de rites magico-religieux et/ou mystico-ésotériques, psychotechniques pseudo-psychanalytiques à visée de modification des comportements...
- Les *médecines alternatives* sont devenues ainsi une véritable industrie et un marché prospère de la *guérison à tout prix* (comme à tous les prix). Leur promotion se fait sur Internet, dans des revues, par courriers, lors de salons, de sessions de formation permanente ou de stages de développement personnel, mais aussi par le bouche-à-oreille.

Risques et dangers

La dissuasion du recours à la médecine officielle.

- Dans les cas de pathologies physiques :

Les exemples ne manquent pas de charlatans qui ont dissuadé leurs clients de s'en remettre à un médecin dûment diplômé, soit très explicitement en pro-

mettant la guérison par les seuls moyens de leurs « patamédecines »¹, soit implicitement, en laissant entendre (pour se protéger) que le patient est libre d'avoir recours à la médecine officielle... dans le même temps décrédibilisée. Il arrive que des défauts ou des retards de diagnostics, et donc de soins appropriés, conduisent à des décès pour des pathologies que la médecine aurait pu parfaitement guérir ; il s'agit là de crimes, condamnables par la loi française et ayant déjà donné lieu à condamnations.

- Dans les cas de pathologies mentales ou de troubles de la personnalité :

Il est plus facile de prouver qu'il y a eu abus dans les cas de maladies physiques car le statut de médecin est protégé et l'Ordre des médecins exerce une veille, mais c'est beaucoup plus difficile dans les cas de troubles psychiques. Malgré la récente modification législative réglementant la profession de psychothérapeute², il existe encore en France de nombreux psychothérapeutes autoproclamés dont certains préfèrent se présenter comme « coaches », terme plus porteur aujourd'hui... mais non réglementé ! Ces pseudo thérapeutes sont en général ignorants de la psychopathologie et leurs traitements peuvent avoir sur les demandeurs de soins des effets destructeurs, en abusant de leur mal-être et de leur crédulité.³

▮ Les dérives sectaires

Déjà, dans le Rapport parlementaire sur les sectes en 1995, les députés avaient relevé que « sur 173 groupes analysés, 65 présentaient un volet guérisseur principal et le reste un volet guérisseur secondaire. » C'est dire tout l'intérêt que trouvent les sectes à s'emparer des médecines alternatives pour recruter des adeptes.

Il faut signaler que les acteurs de ces dérives peuvent tout aussi bien être des professionnels de la santé, médecins comme paramédicaux, qui se sont laissés séduire par quelque gourou porteur d'un message de salut.

▮ L'illusion du tout psychologique

Pour ceux qui défendent cette approche, les maladies (y compris des maladies graves) sont systématiquement et exclusivement dues à des conflits psychologiques qu'il faut résoudre par une psychothérapie, sans recourir à la médecine

1 Jean Marie ABGRALL, « Les charlatans de la santé », Ed. Documents Payot, 1998. Ce terme, non académique, est tiré de la pataphysique d'Alfred Jarry, la science des solutions imaginaires.

2 Voir page 29

3 Martine MAURER, « Psychothérapies, démocratie et loi », Ed. Mare et Martin, 2005 L'auteur, ancienne infirmière, est devenue psychologue à la suite d'expériences malheureuses dans diverses pseudo thérapies.

même psychiatrique. C'est une déformation plus qu'abusives de la médecine psychosomatique pour laquelle une participation du psychisme dans certaines pathologies est reconnue bien que non mesurable. L'origine multifactorielle des maladies est aujourd'hui une évidence médicale.

▮ La prétention holistique

Le principe fondamental de cette approche, censée soigner la personne dans sa totalité, « *repose sur le principe fondamental que pour atteindre un état de mieux être optimal, le corps, l'âme et l'esprit doivent être en harmonie et que les dimensions physique, environnementale, émotionnelle, spirituelle et sociale de nos vies doivent être équilibrées.* »⁴. Et la maladie, dans cette perspective, peut tout aussi bien provenir d'un problème spirituel qu'il faudra régler pour guérir.

« Cette approche holistique a pour incidence de donner un pouvoir absolu au thérapeute qui est tout à la fois médecin du corps, de l'esprit et de l'âme. En plus de médecin du corps, il devient psychothérapeute, maître spirituel, coach de vie ».⁵

Il semble plus réaliste d'affirmer que la spiritualité d'une personne n'est du ressort ni du médecin ni de celui du psychothérapeute ou du coach, et pas plus de celui des paramédicaux..., sauf à faire sombrer les patients avec leurs gourous dans la confusion du psychique et du spirituel, ce qui a déjà fait bien des dégâts.⁶

▮ La confusion entre santé et bien-être

S'il est vrai que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a parlé « d'un état de complet bien-être » au sujet de la santé, il est clair qu'en aucun cas elle n'a voulu réduire la santé à un bien-être hédoniste et individualiste, donnant une légitimité à toutes sortes d'approches psychologisantes, de développement personnel et autres inspirées de l'idéologie du *New age et de son nouveau paradigme à l'arrivée de l'ère du Verseau dite ère d'harmonie, de paix et de bonheur*. Il ne s'agirait là que d'un luxe de ressortissants des pays nantis, peu soucieux des problèmes de populations affamées ou affaiblies par des dictatures et dont la préoccupation est avant tout de survivre !

4 Définition donnée sur de nombreux sites internet dédiés aux techniques du bien-être

5 Rapport du colloque national organisé par le Groupement d'Etudes des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu (GEMPPPI) en octobre 2007 « Principes d'assujettissement et d'influence par des mécanismes mentaux ou manipulation mentale : approche éthique ».

6 BULLES n° 96, décembre 2007, p.11 : « Vie psychique et vie spirituelle, fusion et confusion »

Malgré la recherche d'une caution scientifique, le bien-être reste une notion subjective qui ne peut se passer de la médecine conventionnelle, de ses bases scientifiques et de ses avancées.

Conclusion

Toutes les médecines alternatives et leurs applications ne présentent pas les mêmes risques, mais il semble généralement plus approprié de parler de *médecines complémentaires*, laissant ainsi à la médecine officielle sa place *indispensable*.

Si chacun est libre d'avoir recours à des soins alternatifs (liberté qui s'apparente bien souvent à une liberté de croyance), la prudence est cependant attendue comme une qualité majeure de la part des soignants en général.

L'infirmière est ainsi formée pour repérer les signes de gravité et envoyer le patient au médecin, seul habilité à établir un diagnostic et ordonner une thérapeutique. Elle est, par ailleurs, dans son rôle d'éducatrice de santé, en informant ses patients des risques qu'ils courent à refuser la médecine conventionnelle.

Si en aucun cas le soin infirmier ne peut être assimilé à une de ces *médecines alternatives*, ou confondu avec une pratique qui en dépend, il semble par contre nécessaire que les infirmières soient informées de ce fait de société en pleine évolution et apprennent à en discerner les risques.

